

Année unique

Informations complémentaires

Cours obligatoires

DCER0040-3	<i>Formation à l'expertise judiciaire comptable</i>				10
	- <i>Le droit du contentieux à l'usage des futurs experts, Aperçu des institutions judiciaires et de la compétence, Règles générales de procédure à l'usage des experts, Théorie et pratique de l'expertise en matière civile et en matière pénale</i>	18	-	-	
	- <i>Eléments de droit civil en rapport avec l'expertise</i>	6	-	-	
	- <i>Eléments de droit des assurances</i>	3	-	-	
	- <i>L'expertise et les modes non juridictionnels de règlement des différends</i>	3	-	-	
	- <i>Formation à la technique de la conciliation et de la médiation en rapport avec l'expertise</i>	3	-	-	
	- <i>Principes de droit pénal financier, en ce compris la prévention et la gestion des cas de fraude</i>	6	-	-	
	- <i>Evaluation des sociétés, des fonds de commerce et des préjudices liés à une rupture abusive de concession</i>	7,5	-	-	
	- <i>Déontologie, responsabilité disciplinaire et pratique de l'expert judiciaire en matière comptable</i>	7,5	-	-	
	- <i>Les obligations comptables du commerçant</i>	3	-	-	
	- <i>Examen de cas pratiques</i>	6	-	-	